



Depuis la découverte d'un gisement d'or à Eséka en Aout dernier, la localité est désormais en ébullition. On assiste à une ruée des jeunes vers le lieu d'exploitation. De nombreux orpailleurs venus en majorité de la Centrafrique, du Niger, du Nigéria et du Tchad se sont livrés à cette activité.

C'est donc face à l'ampleur de cette activité dans une ville qui était il y a un an le théâtre d'une catastrophe ferroviaire que le ministre des Mines, de l'industrie et du développement technologique Ernest Gwaboubou, a effectué une visite sur les sites et a accordé jusqu'au 31 décembre aux orpailleurs pour se conformer à la réglementation.

Selon Cameroun Tribune, le ministre a été clair les artisans devraient se conformer à la réglementation en vigueur concernant ce secteur d'activité. Grossomodo, ils ont l'obligation de se faire établir la carte d'artisan minier s'ils veulent continuer à mener l'activité. C'est ainsi qu'une date butoir du 31 décembre prochain leur a été accordée.

Même si le ministre a avoué détenir déjà de nombreux dossiers déposés dans son département ministériel pour ce type d'exploitation, il a demandé aux artisans miniers de respecter les normes en se faisant aider par les structures comme le Cadre d'appui et promotion de l'artisanat minier (Capam) ainsi que le Peca (Processus de Kimberley) qui veillent à la traçabilité de la production de l'or, nous rapporte le journal.